Communications

Val-d'Or

ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

INSCRIPTIONS www.ville.valdor.qc.ca

Communiqué

Pour diffusion immédiate

COVID-19 : La Ville de Val-d'Or annonce une nouvelle mesure

Val-d'Or, 19 mars 2020 – La Ville de Val-d'Or informe ses citoyens d'une nouvelle mesure dont l'entrée en vigueur est immédiate, soit :

> *Les aires de stationnement situées au centre-ville sont gratuites jusqu'au* ***mardi 14 avril 2020****.*
> *L'utilisation des espaces de stationnement dédiés aux personnes handicapées doit être respectée sous peine de contravention.*

Stationnement de nuit

L'émission de contraventions pour le stationnement de nuit dans les rues est maintenue selon la règlementation en vigueur – soit jusqu'au 31 mars inclusivement. Cette mesure contribue notamment aux opérations printanières de dégagement de la neige présentement en cours.

Snowbirds

La Ville de Val-d'Or demande aux voyageurs valdoriens - nos « snowbirds » - de retour chez nous de respecter la norme d'isolement volontaire de quatorze (14) jours décrétée par la Santé publique.

Taxes municipales

Concernant les demandes quant aux mesures prévues pour le versement des taxes municipales le 1er mai prochain, nous analysons présentement la situation et nous vous informerons sous peu.

Rappel

Les édifices municipaux sont présentement fermés au public. **Pour joindre nos services**, contactez-nous en téléphonant au 819 824-9613 ou en nous écrivant au www.ville.valdor.qc.ca.

Nous aviserons l'ensemble de nos citoyens de tout changement à survenir.

– 30 –

Robert Migué
Directeur des communications